

# **LES 8 REVENDICATIONS DU COPAF**

**(Collectif pour l'Avenir des Foyers)  
et des Coordinations des délégués  
des foyers de travailleurs immigrés**

## **3ème REVENDICATION : création d'un statut de « résidence sociale pour travailleurs migrants isolés »**

Les FTM, foyers pour travailleurs immigrés vivant seuls deviennent des Résidences sociales, logements de passage pour toute personne précaire aux revenus trop faibles pour accéder aux HLM. Ce sont des commissions d'attribution (Préfecture, Action Logement et collectivité territoriale) qui désignent les bénéficiaires qui ont des revenus inférieurs au SMIC. Le résultat : une fois qu'on a transformé les chambrettes et les dortoirs des FTM en studettes et en studios, gestionnaires et État disent dans une belle unanimité : « *Poussez-vous, travailleurs immigrés que je mette mes pauvres à votre place* ».

Par conséquent, les résidents suroccupants qui travaillent et qui devraient remplacer leurs anciens dans les logements, les travailleurs immigrés seront peu à peu éjectés de ces structures, ils auront de plus en plus de mal à se loger car les obstacles auxquels ils font face (racisme, prix hors de portée, absence de priorité donnée aux hommes seuls) ne sont pas près à disparaître. Et de plus, les foyers perdront leur caractère collectif qui, pourtant, favorise l'intégration en promouvant le bien-être psychologique et culturel et l'entraide solidaire. Mais, c'est un des buts conscients de cette politique, effacer toute logique collective et solidaire et imposer le chacun pour soi, au nom d'une certaine conception de l'assimilation.

## **Nous demandons la création d'un statut de « résidence sociale pour travailleurs immigrés isolés »**

avec 2 caractéristiques essentielles :

- loger des travailleurs immigrés vivant sans leur famille dans
- des établissements leur permettant l'épanouissement d'une forte vie collective et solidaire.

On a besoin de loger des milliers de personnes ayant des revenus inférieurs à ceux d'un travailleur, il faut les accueillir dans du logement social. Mais il est injuste de le faire au détriment des travailleurs immigrés. Nous refusons la concurrence entre les pauvres, les défavorisés, les exclus.